

# Quand les citoyens sont à la manœuvre

PRENDRE PIED  
SUR LE TERRAIN COMMUNAL



POUVOIRS LOCAUX ET SANTÉ

.....  
*Si, à Frameries, l'initiative de créer une maison médicale venait du CPAS, à Fleurus les pouvoirs communaux invités à en faire autant par des volontaires de Vie Féminine ont fait la sourde oreille. A Ans, le Groupe santé du Mouvement ouvrier chrétien - MOC et les réseaux associatifs ont créé la maison médicale La Legia sans s'adresser aux pouvoirs locaux dont ils craignaient l'opposition.*

Patricia, Chantal, Elisabeth, Annie, Christiane sont des habitantes de Fleurus impliquées dans le groupe local de Vie féminine. Depuis plusieurs années, elles projettent de créer une maison médicale dans leur commune.

Jacqueline, Paul et Fernand ont été à l'impulsion de la maison médicale La Légia à Ans. Ils se retrouvent pour raconter comment ça s'est passé à l'époque et n'ont pas perdu un gramme de l'énergie qui les animait !

... Echos de deux rencontres, de deux parcours citoyens sur le chemin de la santé.

**Ingrid Muller,**  
*chargée de mission  
au service Education  
permanente de la  
Fédération des  
maisons médicales.*

---

## Les premiers pas... à l'écoute des besoins

*« Le projet de maison médicale vient de la recherche 'précarité' menée dans l'ensemble du mouvement Vie féminine. On cherchait à savoir comment les femmes vivent la précarité. C'était en 2006. A Fleurus, la recherche a rassemblé une quinzaine de femmes. ».*

Comme ça se passait l'année avant les élections communales, elles ont décidé de construire un cahier de revendications qui concernait tout ce qui est à l'échelon communal. Cela allait de demandes pour des passages pour piétons à la création d'un centre de planning familial et d'une maison médicale.

Concernant la santé, les témoignages des femmes ont été déterminants :

- pour un couple avec un salaire et une maison à payer il faut tout compter, c'est lourd.
- même les ménages avec deux salaires n'arrivent plus à épargner, ils ne se plaignent pas forcément de la difficulté de la vie, mais sans épargne, il y a une insécurité.
- de plus en plus de personnes vont chez le médecin pour avoir un diagnostic mais ne vont pas chez le pharmacien si ce n'est pas grave.
- beaucoup de gens ne veulent pas dépendre du CPAS et ne demandent pas d'aide.
- ...

**Mots clefs :** pouvoirs locaux, accès aux soins, maison médicale, politique de santé.

En complément, un travail a été réalisé pour objectiver la situation et les besoins de la population (mobilité à Fleurus, les niveaux de revenus, l'accessibilité aux soins de santé, les logements sociaux, la pyramide des âges...). Ces éléments ont renforcé le groupe dans la conviction qu'un planning familial et une maison médicale répondaient aux problèmes rencontrés, dans le respect de la dignité des personnes.

A Ans en 1998, le groupe santé du MOC rassemblait des permanents et des militants de toutes les associations du Mouvement : la Confédération des syndicats chrétiens - CSC, Vie féminine, la Mutuelle, l'ancienne Association chrétienne des invalides et des handicapés - ACIH (Alteo maintenant),... C'est là que l'idée d'une maison médicale sur Ans a germé.

*« On a lancé une enquête parce qu'on entendait dire au niveau de la santé qu'il y avait un problème dans la région. Vie féminine observait la pauvreté et ses effets sur la santé. C'était déjà la crise à l'époque et l'accès financier aux soins de santé posait déjà problème. L'enquête a révélé qu'aucun médecin n'était conventionné, sauf un. Ça posait un problème d'accès aux soins de santé. C'est de là qu'est partie l'initiative. Comme le MOC cherchait à développer des actions de terrain, la création d'une maison médicale est devenue un projet d'action au niveau du MOC d'Ans. C'est plus que l'initiative de quelques personnes motivées, c'est un projet institutionnel. »*

*Avant cela, au niveau du MOC, un groupe de travail 'santé' avait travaillé sur l'accès aux soins, et interrogé le type de santé que nous voulons. On avait déjà parlé de maison médicale, de médecine lente, de rapport entre médecin et patient, etc. Il y a eu un travail de réflexion. C'est important parce que l'idée de maison médicale ne naît pas comme ça, c'est le fruit d'un murissement. »*

Fort de la décision du MOC, le groupe organise des soirées à destination du grand public.

*« Une de ces soirées a rassemblé lors d'une conférence un médecin d'ici qui n'était pas conventionné, un médecin de la Fédération des maisons médicales, quelqu'un du service soins de santé de la mutualité au niveau national. On s'est rendu compte que l'idée correspondait à un besoin réel et que si l'accessibilité était une question importante, il y avait aussi une attente d'une autre médecine. »*

### Avec le soutien de la commune ?

Avec un solide dossier sous le bras, le groupe de Fleurus a interpellé le bourgmestre. La santé n'étant pas de sa compétence, il a renvoyé vers le CPAS.

Pour le groupe, cette réponse n'était pas satisfaisante parce que :

- d'une part, pour accéder aux aides du CPAS, il faut justifier de sa situation, ce qui est perçu comme stigmatisant, dégradant, contraire à la dignité humaine.
- d'autre part, le CPAS s'est montré réfractaire à l'idée de soutenir la création d'une maison médicale. Il organise l'accessibilité aux soins pour les bénéficiaires et estimait qu'une maison médicale n'était pas nécessaire.

Aujourd'hui, après différentes tentatives infructueuses de rassembler des énergies autour du projet, le groupe se dit fatigué. Les femmes ont surtout l'impression que le politique n'a pas les yeux ouverts, « qu'il ne se rend pas compte des réalités vécues par la population. Et que tant que c'est comme ça, rien ne bougera, qu'il faut ébranler le politique pour que ça bouge. »

Il y a cependant une volonté de s'appuyer sur le pouvoir communal. « C'est lui qui peut mettre des politiques en œuvre et prendre des décisions. Le mouvement se tourne donc systématiquement vers le politique. » Avec l'impression de peu de résultats... « Dans le groupe action local du MOC des gens font des pétitions : pour les nuisances aéroportuaires, pour les difficultés lors de la sortie des écoles... Tout ce travail ne provoque aucune réaction. »



Ce qui ne manque pas d'interroger le groupe des femmes mobilisées sur le projet de maison médicale.

Cependant certains projets aboutissent parfois. Le projet de bureau d'aide aux victimes revendiqué par le Mouvement a quand-même abouti. Suite à une pétition sur les marchés une rencontre avec les autorités des trois entités communales concernées a été organisée. A trois, ils ont pu dégager des moyens pour financer l'extension de l'ouverture du bureau d'aide aux victimes d'un mi-temps.

Ce projet était largement soutenu par la population (une pétition a récolté 400 signatures). Si le thème de la santé concerne tout le monde, celui de la sécurité est plus sensible auprès de la population. Les moyens à mettre en œuvre par la commune étant relativement légers, ils ont facilement pu être mis en œuvre dans cette commune qui est la deuxième commune la plus pauvre de Wallonie.

---

A Ans, la piste communale n'a pas du tout été creusée. Le MOC était du pilier concurrent au parti à la majorité. Des expériences antérieures ont dissuadé le groupe de poursuivre cette piste craignant qu'elle soit parsemée d'embûches fatales au projet. « *Les pouvoirs locaux auraient pu dénigrer le projet à l'intérieur de leurs propres réseaux. En tant que pouvoir local, c'est aussi possible de mettre des bâtons dans les roues, par exemple en organisant une application sélective des réglementations communales.* ».

---

### Qu'attendre de la commune ?

Pour soutenir le projet de Fleurus, les femmes pensent que « *la commune pourrait publier l'idée dans le bulletin communal et sur son site web et demander des réactions à la population. Demander aux gens ce qu'ils pensent, comment la commune pourrait les aider... Ce serait un support supplémentaire à notre action à nous. Ce serait un autre poids au niveau des gens. Nous sommes un petit groupe identifié comme féministe et ça bloque certaines personnes.* ».

Avec l'aide de la Fédération des maisons médicales, le groupe des femmes de Fleurus est allé à la rencontre des médecins de la commune. Une petite dizaine sur les trente-deux médecins installés dans la commune a participé à la rencontre. Ils n'ont pas montré beaucoup d'enthousiasme. Auprès des médecins, le projet aurait aussi un autre poids s'il était soutenu ou porté par la commune...

La commune doit servir à relayer des idées, des propositions, elle peut toucher tous les habitants, alors qu'une association n'a pas les moyens de faire cela.

Elle est là aussi pour soutenir la concertation de la population. La conviction en est d'autant plus forte que des choses se font : Il y a eu une étude réalisée pour la commune par un étudiant. On pouvait faire des suggestions. Il y a eu 400 réponses. Depuis cette enquête, une cellule communication a été créée.



Via les gardiens de la paix, la commune est à l'écoute des habitants. Quand des travaux ont posé problème, la commune a mené l'enquête. Une réunion a été organisée avec les habitants concernés. Les gens avaient des arguments valables... Reste un sentiment de trop peu car les résultats n'en sont pas toujours visibles.

---

### Que peut le secteur associatif ? Comment ?

L'associatif doit servir d'aiguillon au politique, tirer des signaux d'alerte, être une force de proposition créative.

Un espoir réside dans le fait que nous sommes en année électorale. On est généralement plus entendu. Il faudrait en profiter pour activer le débat sur la commune et pourquoi pas réclamer un échevin de la santé à Fleurus. Il n'y en a pas actuellement.

Même si c'est un dispositif au service de la démocratie, les interpellations au conseil communal ne sont pas identifiées comme des moyens d'action. Il y a une procédure, il faut introduire sa question x jours à l'avance par écrit. Il faut que ce soit quelque chose qui concerne beaucoup de gens, pas un problème personnel. Il y a peu de temps pour parler. Le groupe local Vie féminine en a fait l'expérience une fois. Ce n'est pas satisfaisant de voir les points expédiés en quelques secondes les uns à la suite des autres.

Au-delà des idées, le groupe pense que la commune pourrait soutenir concrètement le projet en mettant un local à disposition. Peut-être y aurait-il d'autres moyens de soutenir un projet de maison médicale. En tout cas, elles ont déjà des bénévoles qui connaissent le travail d'accueil en maison médicale. Elles sont prêtes à s'investir. Si ça dure encore longtemps, il sera trop tard...

---

Au niveau d'Ans, c'est le réseau associatif qui a soutenu la création et la mise en œuvre du projet.

*« Nous avons identifié et montré qu'il y avait un réel besoin, on a rassemblé des données, on a interpellé le réseau des maisons médicales ce qui a permis de créer une équipe, on a proposé notre soutien (discret) pour trouver de la patientèle, un local où s'implanter, trouver des meubles... ».*

Le Mouvement a surtout été utile à créer un environnement favorable au projet en s'appuyant sur son réseau. *« Dans tous les groupes de Vie féminine, au niveau des comités interprofessionnels de la CSC... dans tous ces groupes on a fait l'info. Le travail qui se faisait était relayé vers les différentes associations, vers les gens. Si on créait une maison médicale, il fallait la mettre dans les meilleures conditions pour qu'elle soit rentable le plus vite possible. Le fait de relayer vers les organisations, ça a permis de créer un environnement avec des gens orientés positivement, qui comprenaient les objectifs. Dans nos organisations, le propre des gens qu'on rencontre c'est que c'est aussi des leaders d'opinion, ils peuvent servir de relais. ».*

---

### La maison médicale, un acteur de la démocratie locale ?

Aujourd'hui, la maison médicale la Légia est active dans le réseau associatif ansois, cela permet des collaborations, notamment à l'occasion de projets en lien avec le centre culturel. *« Cela est possible parce que l'associatif n'est pas noyauté par un seul parti politique. A Ans, le centre culturel est régi par la clef d'Hondt. C'est plus facile. ».*

Les pouvoirs locaux peuvent s'appuyer sur les initiatives citoyennes. Il est possible de développer des actions dans le domaine de la santé et notamment à l'attention des couches les plus défavorisées, en lien avec certains organismes, notamment les maisons médicales. Il y a des politiques qui peuvent se mettre en place, notamment à partir des CPAS. Un CPAS pourrait orchestrer une recherche pour identifier les besoins et les effets de la crise sur les catégories de population les plus défavorisées en matière d'accès à la santé. Il y a une grande



variabilité dans l'action des CPAS, c'est lié à l'autonomie communale et à une perception de l'action sociale. Pour certains, c'est de l'assistanat, pour d'autre c'est un vrai travail pour redonner des droits aux personnes.

Et dans l'autre sens, les autorités communales peuvent être un partenaire d'actions initiées par les acteurs de la santé, comme par exemple une campagne de prévention, d'information. Les pouvoirs locaux peuvent servir de relais. Ça dépend de l'autorité communale en place, de son ouverture, de sa politique, de sa créativité et de sa capacité à ne pas se laisser enfermer dans des contraintes.

Les plans de cohésion sociale représentent un potentiel de collaboration, « à condition qu'il y ait les gens qui aient le degré d'ouverture nécessaire, qui connaissent les choses et qui aient envie de développer des initiatives, sans être partisan. ».

Une maison médicale pourrait interpeller un CPAS. « De par son projet et sa pratique, de par son public privilégié, elle peut constater un certain nombre de choses. Et là, ça dépend aussi du degré de sensibilité de l'équipe à ce type de problématique. Est-ce qu'en tant que soignant on se contente de soigner des gens ou bien est-ce qu'on essaye de voir les gens dans leur insertion socio-économique, avec leurs revenus, avec leurs problèmes. Ça veut dire qu'il faut qu'il y ait une réflexion d'équipe autour de ce type de problème. Ça veut dire qu'au niveau de la Fédération des maisons médicales il faut soutenir ça. Pour que ça fonctionne, il faut du travail à tous les niveaux, au niveau du terrain et aux autres échelons. ». ●